

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0050930

161892

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1968 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MME EZZAIM MASTANA

Date de naissance : 02-08-1951

Adresse : 300 Bd de Bordeaux CASABLANCA 3ème étage

Tél : 0522275167 Total des frais engagés : 300,00 + 1185,00hs
0761431225

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. J. SIBAÏ
CARDIOLOGUE
Angle 38. Bd Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél : 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

Date de consultation : 11/AVR. 2023

Nom et prénom du malade : EZZAIM MASTANA Age : 72 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : HTA chronique Pathologie : ALD ALC

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 24 / 05 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Patient, les Actes
11 AVR. 2023	C ₂ + ECG		300 DHS	 Dr. EL ANDALOUSSI Riad Salam CARDIOLOGUE Angle 38, Bd. Lalla Yacout et 1, Rue El Araar - Casablanca Tél: 05 22 43 79 79 - 05 22 43 78 90

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacie ou du Fourneuse	Date	Montant de la Facture
	11/04/23	1185 DHS

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

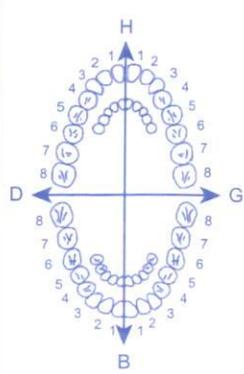
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

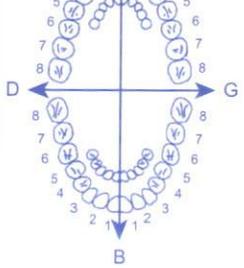
Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION
				<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
B	
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Coefficient DES TRAVAUX	<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
DATE DU DEVIS	<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Jamal SIBAI

CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi 9h à 15h.

Samedi 9h à 11h

Fermé le vendredi, samedi après-midi et le dimanche

الدكتور جمال السباعي

اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين

خريج كلية الطب بباريس

أوقات العمل من الإثنين إلى الخميس من 9 إلى 15

و السبت من 9 إلى 11

العيادة مغلقة يوم الجمعة و السبت بعد الزوال و الأحد

N° d'identification du praticien : 091129718

الرقم الوطني الإستدالي :

Casablanca, le 11 AVR. 2023

الدار البيضاء ، في

Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

M^{re} ERZAIM MAFAHA

ABBAD EL ANDALOUSSI Kacem
Pharmacie RIAD SALAM
2, Bd. Le Corniche - Ain Diab
Casablanca
Tél.: 0522 36 92 99

232,60

REGIME SANS SEL

77,20

79,00 x 3 = 237,00

At Card 50mg 14 x 2 1/2

TRAITEMENT DE 3 MOIS

297,00

Symbicort 200, 1. buffe + 21,

140,00 x 3 = 420,00

Oeds 20 14/15 3/4

T = 1185,60 DH

ABBAD EL ANDALOUSSI Kacem
Pharmacie RIAD SALAM
2, Bd. Le Corniche - Ain Diab
Casablanca
Tél.: 0522 36 92 99

ABBAD EL ANDALOUSSI Kacem
Pharmacie RIAD SALAM
2, Bd. Le Corniche - Ain Diab
Casablanca
Tél.: 0522 36 92 99

Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

LOT : 019
EXP : 07/2024
P

COOPER PHARMA

PPV : 77,20 DH

ACARD® 50 mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 340669

LOT : 221589

EXP : 11/2024

PPV : 77,20 DH

ACARD® 50 mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 340669

LOT : 221589

EXP : 11/2024

PPV : 77,20 DH

ACARD® 50 mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 340669

LOT : 221019

EXP : 07/2024

PPV : 79,00 DH

ACARD® 50 mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 340669

LOT : 221019

EXP : 07/2024

PPV : 79,00 DH

ACARD® 50 mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 340669

LOT : 220400

EXP : 03/2024

PPV : 79,00 DH

ACARD® 50 mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 340669

SYNTHEMEDIC ()

22 rue Soubair houc al souam roches noires casablanca

SYMBICORT TURBUHALER

200µg µg Pâte p/inh

Flacon de 120 doses

104/14 DMP/21/NRO P.P.V. : 297,00 DH



6 118001 020706

PPV (DH) :

LOT N° :

UT.AV. :

OEDES 20mg
56 gélules



6 118000 082026

LOT: 211542
PER: 05-2024
PPV: 140,00DH

OEDES 20mg
56 gélules



6 118000 082026

LOT: 211542
PER: 05-2024
PPV: 140,00DH

PPV (DH) :

LOT N° :

UT.AV. :

OEDES 20mg
56 gélules



6 118000 082026

LOT: 211543
PER: 05-2024
PPV: 140,00DH

10mm/mV 25mm/s



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle PR :	143 ms
Durée Echantillon :	20 s	Intervalle QT :	448 ms
FC :	59 bpm	Intervalle QTc :	444 ms
Durée P :	97 ms	Axe P :	36.2°
Durée QRS :	118 ms	Axe QRS :	51.2°
Durée T :	300 ms	Axe T :	48.0°

Suggestion :

Dr. J. SIBAI
 CARDIOLOGUE
 Angle 26. B. Lalla Yacout et
 1, Rue El Araar - Casablanca
 Tél.: 05 22 43 79 79 - 05 22 43 78 90

Signature Médecin:

Filtre Principal:On Filtre ADS:On

